

THESE DE DOCTORAT

NANTES UNIVERSITE

ECOLE DOCTORALE N°639

Droit et Science politique – Pays de Loire

Spécialité : Histoire du Droit

Par

Margo VILLEROY

La fiscalité à l'épreuve de la périphéricité et de l'identité ultramarines :

L'octroi de mer du XVIIe siècle à nos jours

Thèse présentée et soutenue à Nantes, le 22 juin 2026

Unité de recherche : Centre de Droit Maritime et Océanique (CDMO)

Rapporteurs avant soutenance :

Ludovic AYRAULT Professeur, Droit public, Université Paris I
Mathieu SOULA Professeur, Histoire du Droit, Université Paris Nanterre

Composition du Jury :

Président : *(à préciser après la soutenance)*

Examineurs : **Marc JOYAU** Professeur, Droit public, Nantes Université
 Alix PROFIT Maître de conférences, Histoire du droit, Université de Caen-Normandie
 Franck WASERMAN Professeur, Droit public, Université Littoral Côte d'Opale

Dir. de thèse : **Odile DELFOUR-SAMAMA** Maître de conférences HDR, Droit public, Nantes Université
Co-dir. de thèse : **Frédéric DAVANSANT** Maître de conférences HDR, Histoire du Droit, Université Littoral
 Côte d'Opale

Titre : La fiscalité à l'épreuve de la périphéricité et de l'identité ultramarines : l'octroi de mer du XVIIe siècle à nos jours

Mots clés : octroi de mer – Outre-mer – histoire du droit fiscal – fiscalité – régions ultrapériphériques

Résumé : Ce travail propose une étude historique et juridique de l'octroi de mer, impôt indirect perçu dans les départements et régions d'Outre-mer français, afin d'en éclairer la signification dans les relations entre le centre et les périphéries. Héritier d'une fiscalité coloniale apparue au XVIIe siècle, l'octroi de mer constitue encore aujourd'hui un élément essentiel des finances locales ultramarines, tout en faisant l'objet de critiques récurrentes, notamment en raison de son impact sur les prix et de son apparente contradiction avec les principes du marché intérieur européen. L'objectif de ce travail est de comprendre comment un impôt né dans un contexte colonial a pu se maintenir jusqu'au XXIe siècle et devenir un instrument central du fonctionnement institutionnel et économique des territoires ultramarins. L'hypothèse défendue est que l'octroi de mer ne peut être compris uniquement comme un mécanisme fiscal : il constitue également un révélateur des rapports historiques entre le centre, successivement la métropole, l'Hexagone et l'Union européenne, et les périphéries ultramarines. A ce titre, il témoigne d'une tension permanente entre unité juridique et économique, et reconnaissance des spécificités locales. L'analyse s'inscrit dans une perspective de longue durée, couvrant la période allant des premières formes de cet impôt au XVIIe siècle jusqu'aux débats contemporains relatifs à la réforme de l'octroi de mer. Ce travail repose ainsi sur une approche duale, fondée à la fois sur l'histoire du droit et le droit public positif.

Title : Taxation Tested by Peripheral Status and Overseas Identity : The "Octroi de mer" from the 17th Century to the Present Day

Keywords : *octroi de mer* tax – french overseas territories – history of tax law - taxation – outermost regions

Abstract : This dissertation provides a historical and legal analysis of the *octroi de mer*, an indirect tax levied in the French overseas departments and regions, in order to clarify its significance within the relationship between the center and the peripheries. Originating in a colonial fiscal system established in the seventeenth century, the *octroi de mer* remains today an essential component of local public finances in the overseas territories, while also being the subject of recurrent criticism, particularly because of its impact on prices and its apparent incompatibility with the principles of the European internal market. The aim of this study is to understand how a tax born in a colonial context has managed to persist into the twenty-first century and become a central instrument in the institutional and economic functioning of overseas territories. The hypothesis advanced is that the *octroi de mer* cannot be understood solely as a fiscal mechanism; it must also be interpreted as a revealing indicator of the historical relationships between the center—successively the colonial metropole, mainland France, and the European Union—and the overseas peripheries. In this respect, it reflects a persistent tension between legal and economic unity, on the one hand, and the recognition of local specificities, on the other. The analysis adopts a long-term perspective, covering the period from the earliest forms of this tax in the seventeenth century to the contemporary debates surrounding the reform of the *octroi de mer*. The research therefore relies on a dual approach combining legal history and the contemporary public law.